

MONTAGNY-SAINTE-FELICITÉ

La commune de MONTAGNY-SAINTE-FELICITÉ est une commune rurale de la plaine du Valois.

A ce titre, il conviendra de préserver son caractère.

Une attention particulière devra être portée à l'aménagement et à la préservation des entrées du village, notamment de celle en provenance de Nanteuil-le-Haudouin et celle en provenance du Plessis-Belleville et d'Ermenonville, constituant des entrées dans le Parc.

Les constructions récentes situées à l'intérieur du tissu mériteraient une meilleure intégration, notamment par un traitement qualitatif et cohérent des clôtures.

D'autre part, il apparaît indispensable de conserver le caractère champêtre remarquable de l'église et par conséquent, de maintenir la coupure naturelle avec le village, par un espace agricole et végétal

Localisation des "méristèmes" :

Le village de Montagny-Sainte-Félicité est contraint, à l'ouest et au nord, par le passage du TGV et d'une ligne à haute tension. Les sites d'extension potentiels du bâti sont susceptibles de permettre un développement modéré de l'habitat, hors du tissu bâti, dans le respect de la coupure d'urbanisation avec l'église située à l'écart du village.

ORIENTATION DU NOMBRE DE LOGEMENTS RÉALISABLES PAR LA COMMUNE POUR LA DURÉE DE LA CHARTE (10 ANS) = 50

Informations complémentaires :

*Corridor écologique Ermenonville/
bois du Roi/forêt de Retz*

Unité paysagère N° 18 "Multien"